

Demande déposée le 05/01/2023	
Par :	FAMSOL Représenté par Monsieur SOLANS Gilles
Demeurant à :	24 rue des Coteaux Chez Amandine SOLANS 63670 LE CENDRE
Sur un terrain sis à :	26 AV DE LA GARE 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AH 842
Nature des Travaux :	Remplacement de porte de garage + mise en place de 2 boîte au lettres

N° DP 063 214 23 G0003

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

VU la déclaration préalable présentée le 05/01/2023 par FAMSOL, représenté par Monsieur SOLANS Gilles.

VU l'objet de la déclaration :

- pour le remplacement de porte de garage + mise en place de 2 boîte au lettres ;
- sur un terrain situé 26 AV DE LA GARE à LES MARTRES DE VEYRE.

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone UD.

Vu l'affichage en mairie, le 09/01/2023 de l'avis de dépôt du présent dossier.

VU les pièces complémentaires en date du 20/01/2023.

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 :

- *Les deux boîtes aux lettres seront positionnées à la même hauteur que les boîtes aux lettres des constructions mitoyennes.*

A LES MARTRES DE VEYRE, le 3/2/2023

Le Maire,



par délégation
[Signature]
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM